



Gemeng Feelen

Bulletin communal

GEMENGEBUET

Le *Gemengebuet* : Votre commune, en toute transparence !

Vous tenez entre vos mains la toute première édition du *Gemengebuet*, le nouveau bulletin communal conçu pour vous informer de manière claire, régulière et transparente sur tout ce qui fait vivre notre commune.

Une commune dynamique repose sur une communication ouverte : C'est pourquoi nous souhaitons, par le biais de cette publication, créer un lien direct avec chacune et chacun d'entre vous.



Le *Gemengebuet* : Informer, connecter, avancer ensemble

Décisions du conseil communal, projets en cours et à venir, initiatives locales, publications officielles, informations des institutions et associations - le bulletin communal vous offre une vue d'ensemble sur l'actualité communale.

Notre objectif est simple : renforcer la transparence, favoriser la proximité et vous permettre de rester pleinement informé(e)s.



Gemeng **Feelen**



Rapport de la séance du conseil communal du 29 janvier 2026



Présences :

Laurence Bernard, Rajesh Etgen, Michel Goethals, Alain Hansen, Tessy Kohn, Fernand Mergen, Flore Schank, Liette Stockreiser-Heinen, Claude Wilmes

Approbation provisoire du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2024

Le ministère des Affaires intérieures a envoyé, en date du 25 septembre 2025, son rapport de vérification concernant le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2024.

Le 15 janvier 2026, le collège des bourgmestre et échevins a pris position par écrit par rapport aux observations formulées par le ministère des Affaires intérieures. Les comptes, ainsi que les remarques y afférentes ont été présentés au conseil communal.

✓ 9 voix

✗ 0 voix

Fixation d'une prime pour le remplacement du coordinateur du service régie

✓ 9 voix

✗ 0 voix

Une prime de 20 points indiciaires est allouée au remplaçant du coordinateur du service régie au prorata mensuel des heures de remplacement prestées. Le remplaçant assure la coordination des activités lors de l'absence du coordinateur. Ce dernier a fait valoir ses droits au congé parental.

Approbation d'un compromis de vente concernant une maison à Oberfeulen

Le compromis de vente, concernant une maison sise à Oberfeulen, 4, Place de la Chapelle, a été signé le 8 janvier 2026 entre le collège des bourgmestre et échevins et la partie venderesse.

✓ 9 voix


✗ 0 voix

Approbation de devis (1)

- 10.000 € pour l'installation d'un nouveau palan électrique dans l'atelier communal ;
- 21.000 € pour l'acquisition d'équipement de protection pour le service technique ;
- 70.000 € pour la mise en conformité du hall sportif ;
- 22.000 € pour l'installation d'une clôture autour de l'aire de jeux *An der Gewan* à Niederfeulen ;
- 18.000 € pour l'installation d'une clôture sur le site sportif *Warkdall* ;
- 90.000 € pour la mise en état des fenêtres du bâtiment *Hennesbau*. Le projet sera subventionné jusqu'à raison de 50% ;
- 30.000 € pour le remplacement des lampes et l'installation de panneaux acoustiques au restaurant *Hennesbau* ;
- 25.000 € pour l'acquisition de mobilier de terrasse pour le restaurant *Hennesbau* ;
- 90.000 € pour le renouvellement de l'éclairage public ;
- 164.500 € pour la mise en état du chemin rural *In Bechel* à Oberfeulen. Le projet en question est réalisé par l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA). Il est subventionné jusqu'à raison de 30 % ;
- 70.000 € pour la mise en état du chemin rural *Marschalsheck* à Oberfeulen. Le projet, subventionné jusqu'à raison de 30%, est réalisé par l'ASTA.

 **9 voix**

 **0 voix**

 **8 voix**

 **1 voix**

Approbation de devis (2)

235.000 € pour le renouvellement de la toiture de l'église de Niederfeulen.
M. Goethals vote contre l'approbation du devis.

Approbation d'un devis supplémentaire pour le réaménagement du « Heischerwee » à Oberfeulen

L'Administration des services techniques de l'agriculture a élaboré un devis supplémentaire de 25.000 € pour le réaménagement du chemin rural *Heischerwee* à Oberfeulen.

Le devis initial de 200.000 € a été approuvé par le conseil communal lors de la séance du 11 février 2025. Le vote de ce devis supplémentaire s'avère nécessaire puisque certains travaux n'ont pas été pris en compte dans le devis initial.

Mme Bernard vote contre l'approbation du devis supplémentaire du projet en question.

 **8 voix**

 **1 voix**

Approbation d'un devis supplémentaire pour le système de surveillance des fuites d'eau

Lors de sa séance du 27 mars 2025, le conseil communal a approuvé un devis de 30.000 € pour l'acquisition de matériel pour le système de détection de fuites d'eau potable. Le vote d'un devis supplémentaire de 50.000 € est nécessaire afin de pouvoir étendre le système existant de surveillance des fuites d'eau potable sur le réseau communal.

 **9 voix**

 **0 voix**

Autorisation d'ester en justice

Le conseil communal autorise le collège des bourgmestre et échevins d'ester en justice contre un habitant de Feulen, ceci pour raison « tentative d'escroquerie à jugement ».

 **9 voix**

 **0 voix**

Approbation de la convention et du projet d'exécution dans le cadre du PAP « Loumillewee »

La convention et le projet d'exécution dans le cadre du projet d'aménagement particulier *Loumillewee* ont été signés le 22 janvier 2026 entre le collège des bourgmestre et échevins et la société concernée. La présente convention a pour but de fixer les dispositions à respecter dans l'intérêt de l'aménagement de 6 lots destinés à la construction de 5 maisons unifamiliales dont 3 isolées et 2 jumelées par les garages.

Mme Bernard vote contre l'approbation de la convention et du projet d'exécution.

 **8 voix**

 **1 voix**

Approbation d'un contrat de concession au columbarium du cimetière de la commune de Feulen

Le contrat de concession a été signé le 6 janvier 2026 entre le collège des bourgmestre et échevins et le concessionnaire. Suivant l'article 20, alinéa 1^{er}, point 1 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, un conseiller doit se déplacer dans l'espace réservé au public suite à un intérêt personnel et direct.

 **8 voix**

 **0 voix**

Approbation de la convention de mise à disposition d'une salle de l'Oa6 à Oberfeulen

La convention concernant la mise à disposition d'une salle de l'Oa6 à Oberfeulen a été signée le 16 octobre 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins et la société concernée. Cette convention est conclue dans le but d'utilité publique, ceci pour l'exercice des activités sportives « Gesondheetsturnen ».

 9 voix

 0 voix

Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers communaux

Communication des changements au niveau de la composition du collège des bourgmestre et échevins (Mme Kohn)

- L'absence d'informations au sujet de la démission d'un membre du collège des bourgmestre et échevins est évoquée.
- Une information portant sur la nouvelle composition respectivement du collège échevinal et du conseil communal sera publiée sous peu.

Problèmes de vitesse et de sécurité (Mme Bernard)

- Les habitants de la rue de la Fail, plus particulièrement ceux résidant en direction de Welscheid, sont confrontés à des problèmes de sécurité et de nuisances sonores liés à l'intensité du trafic.
- Des scénarios en vue de l'amélioration de cette situation seront envisagés.

Rapport de la séance du conseil communal du 5 mars 2026



Présences :

Laurence Bernard, Rajesh Etgen, Michel Goethals, Alain Hansen, Tessy Kohn, Fernand Mergen, Flore Schank, Liette Stockreiser-Heinen, Claude Wilmes

Modifications budgétaires

Le montant total des modifications budgétaires s'élève à 36.100 €.

✓ 9 voix

✗ 0 voix

✓ 9 voix

✗ 0 voix

Approbation de titres de recettes

Le montant total des recettes s'élève à 2.976.080,72 €

Vote d'un crédit supplémentaire pour l'assistance et la mise en place de procédures internes

Dans sa séance du 20 décembre 2024, le conseil communal a approuvé une convention de prestation de service avec *Resultance S.A.*. Les frais y relatifs s'élèvent à 100.000 € HTVA. Suite à une faute matérielle, le montant inscrit au budget 2026 s'avère être insuffisant. Le conseil communal vote un crédit supplémentaire de 17.000 €.

✓ 9 voix


✗ 0 voix

Refonte du site internet : création d'un article budgétaire et vote d'un crédit

Il est créé un article budgétaire - 4/120/212000/26027 intitulé « Refonte du site internet ».

Un crédit de 38.000 € est voté afin de pourvoir aux moyens nécessaires à la réalisation de ce projet.

 **9 voix**

 **0 voix**

Refonte du site internet : Approbation du devis


Le site internet de la commune sera réaménagé afin d'être plus accessible et attractif. Cette mission a été confiée à l'agence *e-connect* qui dispose d'une solide expérience dans le secteur communal. Le devis estimatif établi par l'administration s'élève à 37.308,35 €.

 **9 voix**

 **0 voix**

Approbation de devis

- 90.000 € pour des petites rénovations au hall sportif ;
- 70.000 € pour la démolition d'une partie des bâtiments situés 3, rue Eugène Reiser à Niederfeulen

 **9 voix**

 **0 voix**

Introduction d'un règlement communal concernant les sportifs méritants et les associations méritantes à honorer par la commune de Feulen

Le règlement approuvé sera publié sur le site internet de la commune www.feulen.lu.


 **9 voix**

 **0 voix**

Approbation d'un contrat concernant la collecte des déchets verts

Le contrat concernant la collecte de déchets verts a été signé le 12 février 2026 entre le collège des bourgmestre et échevins et le propriétaire du site, 1, Bisserwee à Oberfeulen. Le site est ouvert au public entre le 1^{er} mars et le 30 novembre.

 **9 voix**

 **0 voix**

Approbation d'un contrat de bail à loyer concernant un dépôt à Oberfeulen

Le contrat de bail à loyer a été signé le 30 janvier 2026 entre le collège des bourgmestre et échevins et les propriétaires. Le contrat de bail est conclu pour une durée de 3 ans et peut être prolongé. La surface totale du dépôt sis à Oberfeulen, 28D, route d'Arlon s'élève à 640 m². Le dépôt sera utilisé par le service régie de la commune de Feulen.


 **9 voix**

 **0 voix**

Approbation d'un acte de vente concernant une maison sise à Oberfeulen, 4, Place de la Chapelle

En date du 3 mars 2026, le collège des bourgmestre et échevins et la partie venderesse ont signé l'acte de vente. Moyennant cet acte de vente, la commune est devenue propriétaire de la maison, 4, Place de la chapelle à Oberfeulen.

 **9 voix**

 **0 voix**

Approbation de la convention 2026 de l'Office Social Nordstad (OSNOS)

La convention 2026 de l'Office Social Nordstad (OSNOS) a été signée le 16 janvier 2026 entre le collège des bourgmestre et échevins, l'Office Social Nordstad et les 8 autres communes membres. La convention règle l'organisation et le financement des activités de l'OSNOS. Elle est conclue pour une durée d'une année, du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Mme Bernard vote contre l'approbation de cette convention, jugeant les coûts sont trop élevés par rapport aux services prestés. L'OSNOS sera invité à présenter ses activités aux membres du conseil communal lors d'une des prochaines séances.



 **8 voix**

 **1 voix**

Répartition du contingent de 15 heures supplémentaires de congé politique du conseil communal

Les 15 heures supplémentaires de congé politique sont attribuées à raison de 3 heures par semaine aux conseillers suivants : M. Hansen, Mme Schank, M. Goethals, Mme Kohn et M. Etgen.

M. Hansen a décidé de céder une heure de congé politique supplémentaire. Cette heure est attribuée à Mme Schank qui dispose dès lors de 4 heures supplémentaires de congé politique.

 **9 voix**
 **0 voix**

Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers communaux

Informations:

- **Bulletin communal *Gemengebuet*** : Il est prévu de distribuer à tous les ménages, après chaque séance publique du conseil communal, un bulletin communal intitulé *Gemengebuet*, informant notamment sur les décisions du conseil communal, les projets en cours et à venir, les initiatives locales, les publications officielles ainsi que sur les activités des institutions et associations.
- **Projet « Réaménagement de la rue Eugène Reiser »** : Le bureau d'ingénieurs-conseils a procédé à l'analyse des dossiers de soumission. La proposition d'attribution sera signée au cours du mois de mars.
- **Restaurant *Bella Napoli*** : Un contrat d'architecture a été signé avec le bureau d'architecture Coeba.
- **Chapelle à Oberfeulen** : Le début des travaux relatifs au remplacement des fenêtres et au renouvellement de la façade est prévu pour la semaine du 9 mars 2026.
- **Projet « Pop-Up Poubelles »** : Une première présentation du projet est prévue dans le cadre de la « Grouss Botz », le 6 mars 2026.

Questions (1) :

Aménagement du comptoir dans la salle « Musée » du *Hennesbau* (Mme Stockreiser-Heinen)

- Des contraintes fonctionnelles ont été constatées au niveau du comptoir, notamment en ce qui concerne l'ouverture des portes des réfrigérateurs et l'utilisation du lave-vaisselle lors du service de bière.
- Cette problématique sera examinée avec le responsable du chantier.

Questions (2) :**Délais d'installation du garde-corps dans le passage souterrain de la route de Bastogne (Mme Stockreiser-Heinen)**

- La fabrication du garde-corps est terminée. La date de montage sera fixée avec l'entreprise.

Mauvais état des sentiers de randonnée (Mme Kohn)

- Il est constaté que des sentiers de randonnée sont dans un état très dégradé, notamment en raison des travaux réalisés par certaines entreprises en forêt. Des questions sont soulevées quant aux mesures envisagées par la commune pour remédier à cette situation, à l'absence de caution demandée aux entreprises en amont des travaux, ainsi qu'à la mise en place éventuelle d'un constat de l'état des lieux avant et après intervention.
- La commune n'est généralement pas informée à l'avance des travaux effectués par les entreprises, ce qui le rend difficile d'exiger le versement d'une caution. Force est toutefois de constater que certains chemins forestiers sont en mauvais état. Dans la mesure du possible, un état des lieux sera réalisé avant le début et à la fin des travaux. Par ailleurs, les modalités d'attribution des cautions feront l'objet d'une révision afin de mieux encadrer les interventions futures.
- Ce sujet sera examiné lors d'une prochaine séance du collège des bourgmestre et échevins, et abordé lors d'une séance ultérieure du conseil communal.

Chemin de connexion entre la route de Bastogne et la rue Belle-Vue (M. Goethals)

- Plusieurs citoyens ont signalé le remplacement du chemin de connexion par des escaliers, ce qui rendrait l'accès difficile pour les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes.
- Les escaliers sont réalisés dans le cadre du PAP «rue Belle-Vue». En raison d'une pente supérieure à 20%, aucune solution alternative à la construction d'escaliers ne saurait être autorisée. La problématique a déjà été abordée lors d'une séance du collège des bourgmestre et échevins.
- La commune analyse des solutions pour améliorer l'accessibilité, notamment la possibilité d'installer des rampes adaptées aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussettes.

Changements au niveau du collège des bourgmestre et échevins

Suite à la démission de Monsieur Alain Hansen de ses fonctions d'échevin en décembre 2025, Monsieur Claude Wilmes a été élu à l'unanimité des voix comme échevin lors de la séance du conseil communal du 7 janvier 2026. Monsieur Hansen reste membre du conseil communal.

Monsieur Wilmes a été officiellement assermenté le 15 janvier 2026 par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures Léon Gloden.

Le collège des bourgmestre et échevins se compose actuellement comme suit:

- Monsieur Fernand Mergen, bourgmestre ;
- Madame Flore Schank, échevine ;
- Monsieur Claude Wilmes, échevin.



De gauche à droite: Claude Wilmes, Fernand Mergen, Flore Schank

Changements au niveau du conseil communal

Le conseil communal se compose actuellement comme suit :

- Monsieur Fernand Mergen, bourgmestre ;
- Madame Flore Schank, échevine ;
- Monsieur Claude Wilmes, échevin ;
- Mesdames Laurence Bernard, Tessy Kohn et Liette Stockreiser-Heinen, conseillères ;
- Messieurs Rajesh Etgen, Michel Goethals et Alain Hansen, conseillers.



De gauche à droite: Tessy Kohn, Alain Hansen, Liette Stockreiser-Heinen, Claude Wilmes, Fernand Mergen, Flore Schank, Rajesh Etgen, Michel Goethals, Laurence Bernard

Projet de construction « Haff Hess »



Arbre de l'année 2026: le peuplier tremble (1)

La Fondation *Hëllef fir d'Natur*, comme chaque année, choisit une variété d'arbre à mettre en valeur pour le Luxembourg. Cette année, le choix s'est porté sur le peuplier tremble (*Populus tremula*).

Description et caractéristiques

Le peuplier tremble (*Populus tremula*), également appelé tremble, est un arbre à feuilles caduques de la famille des saulacées (*Salicaceae*). Il atteint généralement une hauteur de 15 à 25 mètres et possède une couronne élancée, souvent translucide.

Le peuplier tremble peut atteindre l'âge de 100 ans et un diamètre de tronc de 1 mètre. Ses feuilles arrondies à cordiformes, dotées d'un long pétiole aplati sur les côtés, sont particulièrement remarquables. Elles se mettent à trembler dès que le vent souffle légèrement, d'où son nom. L'écorce est lisse et gris-vert lorsqu'il est jeune, puis elle s'assombrit et se fissure finement. Au printemps, les fleurs discrètes en forme de chatons apparaissent avant même le bourgeonnement du feuillage.



Utilisation et importance paysagère

Le peuplier tremble a une importance économique plutôt secondaire, mais il est utilisé de multiples façons. Son bois léger et tendre convient à la fabrication de panneaux de particules, de papier, à la construction de saunas ou à la fabrication de parquets. Les composés d'acide salicylique présents dans les feuilles et l'écorce auraient des propriétés analgésiques, anti-inflammatoires et antipyrétiques. En aménagement paysager, il est apprécié pour sa croissance rapide et son aspect filigrane, en particulier dans les parcs naturels, à la lisière des forêts ou dans les projets de reboisement. Il joue également un rôle important dans le reboisement des zones dégradées et contribue à la diversité paysagère.



Arbre de l'année 2026: le peuplier tremble (2)

Un arbre indispensable à la biodiversité

Le peuplier tremble revêt une grande importance pour la biodiversité. Il est l'une des principales plantes nourricières des papillons indigènes, ainsi que de nombreuses espèces d'insectes, de coléoptères et d'abeilles sauvages. De nombreuses espèces d'oiseaux l'utilisent également comme arbre de nidification et de nourriture. Les spécimens anciens ou morts offrent en outre des cavités et des structures de bois mort indispensables aux chauves-souris, aux pics et aux champignons.

En tant qu'arbre pionnier, le peuplier tremble favorise le développement de communautés forestières diversifiées et contribue ainsi de manière importante à l'équilibre écologique.



Contact - Service Communication

Nicolas Hormain
n.hormain@naturemwelt.lu
29 04 04 317

Christine Scherentz
c.scherentz@naturemwelt.lu
29 04 04 338



Die Heubörse für Luxemburg

Finden Sie das perfekte Heu für Ihre Tiere,
unterstützen Sie regionale Heuanbieter!



- 👉 **Anzeigen aufgeben:** Gesuch für Qualitätsheu – einfach & kostenlos
- 👉 **Heuanbieter in Ihrer Nähe finden:** Die besten Angebote schnell auf einer interaktiven Karte finden
- 👉 **Gezielte Suche:** kräuterreiches Heu, Bio-Qualität, Ballenformat & -größe und zahlreiche weitere Filtermöglichkeiten
- 👉 **Direkte Kontaktaufnahme:** Angebote vergleichen & individuelle Vereinbarungen mit Verkäufern treffen
- 👉 **Regionale Heuwirtschaft stärken:** Kaufen Sie direkt bei Landwirten aus Luxemburg



Durch den Kauf von kräuterreichem Heu von **extensiv genutzten Wiesen** (ohne Düngung und Pestizide, später Mahdtermin, Fläche unter Vertragsnaturschutz) unterstützen Sie die Erhaltung unseres artenreichen Grünlandes. Dieses Heu eignet sich gut für die **Fütterung von Pferden, Jungvieh, Mutterkühen sowie für Kleintiere wie Kaninchen oder Meerschweinchen.**

hier geht's
zur Webseite



**Melden Sie sich kostenlos an und finden
Sie das passende Heu für Ihre Tiere!**



Zusammen
arbeiten
Grünland
erhalten



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité

SICONA
Naturschutzsyndikat



www.fairtradegemeng.lu / 2026

EIS GEMENG ËNNERSTËTZT DE FAIREN HANDEL



LE MONDE DU CACAO EST SOUS PRESSION

Ces dernier ans, les prix du cacao ont joué au yo-yo : d'abord un record historique, puis une forte baisse. Parallèlement, les producteurs de cacao font face à des défis sans précédent : récoltes perdues en raison de pluies extrêmes ou de sécheresse, maladies des plantes, hausse des prix des engrais et du transport, ainsi que de nouvelles réglementations européennes sur la déforestation et la production biologique, qui entraînent des coûts et de l'administration supplémentaires. **C'est pourquoi Fairtrade propose des prix plus élevés pour le cacao à partir de 2026. Des prix qui offrent plus de sécurité aux producteurs et les aident à investir dans leur avenir.**

SAVE THE DATE

Chers habitants, associations, commerces, restaurants, entreprises et vous tous qui représentez les acteurs locaux de notre commune, marquez d'ores et déjà dans vos agendas les **SEMAINES FAIRTRADE** qui auront lieu du **04 au 17 mai 2026**. En tant que Fairtrade Gemeng, nous ne manquerons pas d'y participer et nous vous invitons tous à vous joindre à nous pour sensibiliser un maximum de votre entourage au commerce équitable. **Chaque idée, geste et action sont les bienvenues. Rendez-vous en mai** pour célébrer le commerce équitable lors de ces deux semaines. **Ensemble, nous changeons le commerce pour un monde plus juste.**

ÉQUITABLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Depuis notre café matinal jusqu'à chaque occasion de célébrer, **ayons le réflexe de nous faire plaisir et de faire plaisir en étant solidaires.** Pensez-y pour la **St. Valentin, Pâques, la fête des mères et des pères,** et tous les beaux moments de célébration de l'année.



Buy Fairtrade today





#JOBÉTUDIANT

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Économie

La Direction générale du tourisme, en collaboration avec les
Offices Régionaux du Tourisme (ORT),

ENGAGE DES ÉLÈVES/ÉTUDIANTS (M/F)

pour la période du 23 mai au 30 septembre 2026

Pour de plus amples informations et introduire votre candidature, veuillez
consulter l'annonce sur le site www.govjobs.public.lu sous la rubrique
« Postuler/Jobs et stages pour élèves et étudiants ».



SCAN ME



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

ÉISLEK

Mir sinn uewen






FEELEN

 **All Dënschdeg - 9:00 bis 11:00**

 **44A, route de Bastogne**

 Bluttanalysen, ofgi vun Urinanalysen esou wei all aner Prouwen



Méi Informatiounen: labomobile.lu

Dir kennt iech net deplaceieren?

Mat eisem Service PICKEN DOHEEM komme mir gratis op d'Adress vun ärer Wiel, sief et bei iech Doheem oder op ärer Aarbecht.






**Mat 90 km/h
op der Trottinett?**

Natierlech net!

POLICE 
LËTZEBUERG

All d'Reegele ronderëm
d'E-Trottinett fënns du hei 



MONEY MULING

ATTENTION À L'ARGENT FACILE !



Les criminels transfèrent de l'argent généré de manière illégale à ce que l'on appelle des « Money Mules ».

Les « Money Mules » transfèrent cet argent sur un compte tiers ou le remettent en espèces à une autre personne.

En contrepartie, le « Money Mule », qui met son compte à disposition pour la transaction, touche une sorte de **commission**.

Les « Money Mules » sont souvent des jeunes recrutés via les **médias sociaux** ou les **services de messagerie**, ou bien par de vagues connaissances, et ne sont pas conscients que cette pratique est **illégale**.

ATTENTION !

Les « Money Mules » s'exposent à des sanctions pénales et à de lourdes peines, notamment une **peine d'emprisonnement** d'un à cinq ans et/ou une **amende** de 1250 à 1250 000 euros.

CONSEILS

- Méfiez-vous des personnes qui vous proposent de l'**argent rapide et facile** ;
- Ne mettez **jamais** votre **compte**, ni votre **carte bancaire**, à **disposition** d'autres personnes ;
- Ne communiquez pas vos **coordonnées bancaires** à des **Inconnus** ;
- N'acceptez jamais d'argent **dont vous ne connaissez pas l'origine** ;
- Ne transférez jamais d'argent **sur un compte inconnu** à la demande d'une autre personne.

Si vous pensez avoir été utilisé comme « Money Mule »,

arrêtez immédiatement tout type de transaction et contactez le commissariat de votre choix.

ZESUMME FIR IECH
POLICE.LU

POLICE
LËTZEBUERG



GAART / JARDIN

Gëff dengen ale Gaardemiwwel a Blummendëppen
een zweet Liewen!

*Donne une seconde vie à tes anciens meubles de
jardin et pots de fleurs !*



Dës Aktioun leeft an all eise Ressourcenzenteren.
Cette action a lieu dans tous nos centres de ressources.

